TAFTA, CETA, TISA … CACA ?



Vendredi dernier, 7 juin 2019, le Président Macron accueillait le Premier ministre Canadien Justin Trudeau. On ne connait pas précisément la teneur de leur entretien mais on sait qu'ils ont forcement parlé du CETA ce traité de libre échange signé fin 2016 entre l'Europe et le Canada. Le traité est entré en application provisoire le 21 novembre 2017 en attendant sa ratification par l'ensemble des nations et régions européennes. Pourquoi suis-je aussi formel dans mes certitudes ? Tout simplement parce que Macron dans la conférence de Presse qui a suivi l'entretien a souhaité que la ratification de ce traité se fasse « **dans les meilleurs délais**« . La mondialisation est en marche, il ne faut pas perdre du temps !

Mais si ce traité va ouvrir des marchés dans les deux sens pour la plus grande joie des lobbies et des multinationales, les populations européennes, les écologistes, les défenseurs des produits de qualité et les ONG ne partagent pas le même enthousiasme comme le montre la première petite vidéo qui suit (1″46). Pour compléter votre information sur le sujet, je vous propose à la suite 2 autres courtes vidéos qui devraient vous permettre de comprendre en quelques phrases les tenants et aboutissants de ce genre d'entente entre les futures grandes régions qui composeront dans un avenir pas si lointain le « Grand marché mondial ». Inquiétant, très inquiétant quand on se penchera sur le contenu de nos assiettes.

Heureusement pour les anti CETA, l'accord des 28 sera nécessaire à la ratification et d'ores et déjà l'Italie a indiqué qu'elle ne le signera pas … pour l'instant.

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2019/06/TAFTA-CETA-CACA.mp4

Le CETA vu par Les Echos présente de nombreux avantages et peu d'inconvénients (3″33).

L'analyse de TV5 (Fev 2017) est moins engageante (perte d'emplois des 2 côtés de l'Atlantique, augmentation des gaz à effet de serre par la multiplication des échanges). TV5, comme Les Echos, reste peu disert sur la prééminence du droit privé sur le Droit public de même que sur les risques de « mal bouffe » pour les européens. Mais, il est vrai, ces derniers sont déjà habitués au poulet brésilien et au triple hamburger ketchupé américain. (2″58).

Bon à savoir

Photo : Exoportail – Vidéo RT France.